

# Le système de recouvrement direct des banques suisses – LSV+

## Autorisation de prélèvement avec droit d'opposition pour le compte bancaire

Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les recouvrements directs en CHF émis par la Visana, Weltpoststrasse 19, 3000 Bern 15. Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me sera avisé. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après la date de l'avis auprès de ma banque, en la forme contraignante. J'autorise ma banque à informer la Visana du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés. Ce service est payant. Pour plus de renseignements, adressez-vous à votre banque.

Nom/Prénom	
Rue	
NPA/Localité	
N° d'assuré(e)	
N° de tél. privé/prof.	
Nom de la banque	Filiale/Agence
N° de compte bancaire	
N° IBAN	
Lieu/Date	Signature

Mode de paiement  mensuel  trimestriel  annuel  
 tous les deux mois  semestriel

### **Veillez s.v.p. envoyer le formulaire à:**

Visana Services SA  
 Weltpoststrasse 19  
 3000 Berne 15

### **Pour de plus amples informations:**

Téléphone 0848 848 899  
 Fax 031 357 96 22  
[www.visana.ch](http://www.visana.ch)

<b>Correction</b> (A faire remplir par la banque s.v.p.)	Timbre de la banque
N° de clearing de la banque	
N° IBAN	
Lieu/Date	Visa de la banque